



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 26/7/2018  
Version: 6  
Langue: fr-FR  
Date d'édition: 12/3/2021

## Potassium FS réactif R2

Numéro de matière 1 5221 R2

Page: 1 de 8

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Potassium FS réactif R2  
En lots: 1 5221 XX XX XXX  
(Les positions X désignent les codes des différents emballages.)

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Réactif de diagnostic in vitro d'échantillons provenant du corps humain  
Uniquement à usage professionnel

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: DiaSys Diagnostic Systems GmbH  
Rue/B.P.: Alte Strasse 9  
Place, Lieu: 65558 Holzheim  
WWW: <http://www.diasys.de>  
E-mail: [mail@diasys.de](mailto:mail@diasys.de)  
Téléphone: +49 (0) 6432-9146-0  
Télécopie: +49 (0) 6432-9146-32  
Service responsable de l'information:  
Siège, Téléphone: +49 (0) 6432-9146-0, Email: [mail@diasys.de](mailto:mail@diasys.de)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Infraserv, Téléphone: +49 (0) 69-305-6418

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

#### 2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

## Potassium FS réactif R2

Numéro de matière 1 5221 R2

Page: 2 de 8

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

#### 3.2 Mélanges

Spécification chimique: Solution aqueuse de sels minéraux et de composés organiques.

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE - CAS 10034-96-5	Sulfate de manganèse	< 0,5 %	STOT RE 2; H373. Aquatic Chronic 2; H411.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. Appeler un médecin.

Après contact avec la peau:

Changer les vêtements imprégnés. Laver les parties contaminées avec de l'eau. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après contact avec les yeux: Peut provoquer des irritations.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

**Potassium FS réactif R2**

Numéro de matière 1 5221 R2

Page: 3 de 8

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Éliminer le résidu avec beaucoup d'eau.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions de manipulation:

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Conserver les récipient, l'équipement et la place de travail propres. Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés à une plage de température de 2 °C à 8 °C. Ne pas congeler. Protéger de tout effet de la lumière. Veiller à la stérilité.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker ensemble avec: acides forts, bases.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
10034-96-5	Sulfate de manganèse	Europe: IOELV: TWA	0,05 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
		Europe: IOELV: TWA	0,2 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
		France: VME	1 mg/m <sup>3</sup> (calculé comme Mn)

**8.2 Contrôle de l'exposition**

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

## Potassium FS réactif R2

Numéro de matière 1 5221 R2

Page: 4 de 8

### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Utiliser un filtre combiné A/P conforme EN 14387
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.  
Type de gants: Caoutchouc nitrile - Période de latence: >480 min.  
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:  
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide  
Couleur: limpide, incolore à jaunâtre
- Odeur: aucune odeur caractéristique
- Seuil olfactif: Aucune donnée disponible
- pH: à 25 °C: 7,0
- Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Aucune donnée disponible
- Point éclair/plage d'inflammabilité: non combustible
- Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible
- Inflammabilité: Aucune donnée disponible
- Limites d'explosibilité: Aucune donnée disponible
- Tension de vapeur: Aucune donnée disponible
- Densité de la vapeur: Aucune donnée disponible
- Densité: à 20 °C: 1,0136 g/mL
- Solubilité dans l'eau: complètement miscible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible
- Température d'auto-inflammabilité: Aucune donnée disponible
- Température de décomposition: Aucune donnée disponible
- Viscosité, cinématique: Aucune donnée disponible
- Propriétés explosives: Aucune donnée disponible
- Propriétés comburantes: Aucune donnée disponible

### 9.2 Autres informations

- Indications diverses: Aucune donnée disponible

## Potassium FS réactif R2

Numéro de matière 1 5221 R2

Page: 5 de 8

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

cf. 10.3

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

#### 10.4 Conditions à éviter

A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire.

#### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts et bases

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulations sont respectées.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.  
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.  
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.  
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.  
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.  
Sensibilisation cutanée: Manque de données.  
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.  
Cancerogénité: Manque de données.  
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.  
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.  
Danger par aspiration: Manque de données.

#### Symptômes

Après contact avec les yeux: Peut provoquer des irritations.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:  
Aucune donnée disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Code de déchet: 16 05 06\* = Produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire.  
\* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Conditionnement

Code de déchet: 15 01 02 = Emballages en matière plastique

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:  
néant

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:  
Non réglementé

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:  
néant



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 26/7/2018  
Version: 6  
Langue: fr-FR  
Date d'édition: 12/3/2021

## Potassium FS réactif R2

Numéro de matière 1 5221 R2

Page: 7 de 8

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin:

non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

#### Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Potassium FS réactif R2

Numéro de matière 1 5221 R2

Page: 8 de 8

### Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
LEP: Limite d'exposition professionnelle  
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise  
CAS: Service des résumés chimiques  
CFR: Code des règlements fédéraux  
CLP: Classification, étiquetage et emballage  
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL: Dose dérivée sans effet  
CE: Communauté européenne  
EN: Norme européenne  
UE: Union européenne  
IATA: Association du transport aérien international  
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses  
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail  
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique  
PNEC: Concentration prédite sans effet  
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
TLV: Valeur limite d'exposition  
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables  
LEP: Limite d'exposition professionnelle

### Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général

Créée: 11/5/2011

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

